



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellule d'écoute Covid-19

Saint-Pierre, le 17 janvier 2022

Le préfet de l'archipel, en concertation avec les élus du territoire, a décidé de mettre en place une cellule d'écoute, à compter de ce mardi 18 janvier 2022.

Cette cellule d'écoute a pour objectif de répondre aux questions de la population sur les différentes mesures mises en place dans l'archipel pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et le cas échéant de relayer ces questions aux services compétents.

Cette cellule sera joignable par téléphone de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, au numéro suivant : **41 10 10** et, en cas de besoin, à l'adresse mail suivante : courrier@spm975.gouv.fr

Pour toutes questions relatives à votre propre situation sanitaire, merci de contacter l'ATS au **41 16 90**.

Toutes les informations utiles concernant la crise Covid dans l'archipel sont par ailleurs disponibles, régulièrement mises à jour, sur la page d'accueil du site internet des services de l'État, et à la rubrique "[Covid-19](#)"

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon